

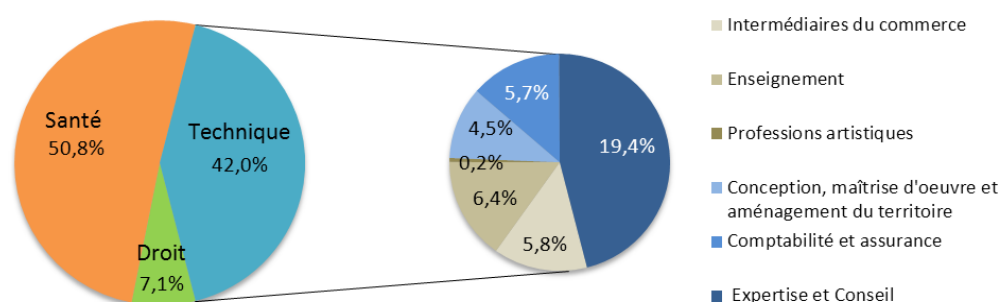
Les professions libérales : poids dans l'économie et enjeux actuels

Le terme de « professions libérales » correspond à une réalité économique encore peu connue et mal définie. L'objectif de nos travaux vise à dresser un panorama de la place occupée par ces activités libérales dans l'économie française : quels sont les métiers qui y sont exercés, avec quelles caractéristiques ? Où sont localisées ces activités ? Quel est leur poids et leur contribution à l'économie générale ?

> Les activités libérales : définitions et principales données de cadrage

Loin de se limiter au seul code 31 de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (intitulé « professions libérales et assimilés »), les professionnels libéraux peuvent, d'une manière générale, être définis comme des prestataires de services à caractère intellectuel, indépendants et responsables qui exercent en l'absence de lien de subordination et qui ont l'obligation de respecter le secret professionnel. Ils peuvent donc relever de nombreux autres codes de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. Deux critères majeurs les caractérisent : l'exercice d'une activité non salariée (critère d'ordre social) et l'imposition au titre des bénéfices non commerciaux, donc rattachés à des revenus imposables à l'impôt sur le revenu (critère d'ordre fiscal).

Répartition des entreprises libérales par domaine d'activité (données 2011)

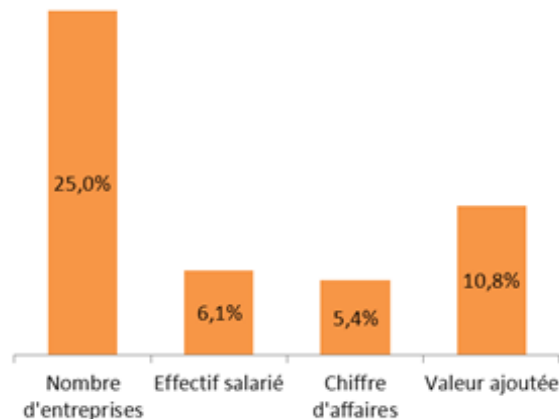


Source : INSEE-DGCIS bases de données fiscales des régimes du bénéfice réel (BIC-RN, BIC-RSI, BNC) et des régimes "micro"

Jusqu'à récemment, les découpages habituels de la statistique et de la comptabilité nationale ne permettaient pas de rendre compte, de façon simple, du poids et du dynamisme des activités libérales dans l'ensemble de l'économie. En effet, ces activités, très hétéroclites et aux contours parfois mal définis, correspondent souvent à des codes partiels de la nomenclature d'activité française. Il était alors nécessaire de jongler entre différentes sources de données dont notamment celles de l'INSEE et celles issues des multiples organismes professionnels. Depuis sa mise en place en 2011, l'Observatoire de l'activité libérale de la Direction Générale des Entreprises (DGE, anciennement DGCIS) cherche à identifier et à regrouper les différentes sources disponibles pour offrir une vision globale de l'activité du secteur. Ainsi, fin 2010, près de 748 200 entreprises relevaient du secteur libéral, soit un quart du secteur marchand en nombre de structures. Le secteur bénéficie d'un certain dynamisme : entre 2007 et 2010, le nombre d'entreprises libérales a

progressé de 14,4% (90 000 unités supplémentaires), alors que sur la même période le nombre de structures du secteur marchand n'a augmenté que de 9,3%. Les entreprises libérales se répartissent en trois grands domaines : la santé, le droit et la technique. Plus de la moitié des entreprises libérales (380 420 unités au 1er janvier 2011 soit 50,8% des entreprises) relèvent du domaine de la santé. Le domaine du droit représente 7,1% de l'ensemble des entreprises libérales (53 170 entreprises) et les activités libérales techniques 42,0% (314 580 unités). Le fait le plus remarquable de ces dernières années dans le secteur libéral a été la forte croissance des activités techniques qui ont bénéficié des stratégies d'externalisation des entreprises et de la montée en puissance des normes dans de nombreux domaines.

Poids des entreprises libérales dans le secteur marchand (2010)



Source : INSEE-DGCIS bases de données fiscales des régimes du bénéfice réel (BIC-RN, BIC-RSI, BNC) et des régimes "micro". Champ : hors finance, assurance et administration publique mais y compris les activités auxiliaires de services financiers et d'assurance.

Les entreprises libérales présentaient un chiffre d'affaires global de 190,3 milliards d'euros au 1^{er} janvier 2011 – soit 5,4% du secteur marchand (+0,4 point en trois ans). Celui-ci se répartit essentiellement entre le domaine technique (44,3%) et celui de la santé (46,1%). Nettement moins nombreuses, les entreprises libérales du droit génèrent cette année-là 18,15 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit seulement 0,5% du secteur marchand.

Le secteur libéral est également un des premiers pourvoyeurs d'emplois, à la fois non salarié (on dénombrait 751 300 professionnels libéraux en 2011, en hausse de 2,4% en un an) et salarié (892 900 salariés en 2011, +0,9% en un an).

> Des rôles économiques divers, répondant aux besoins des ménages et des entreprises

Les professions libérales répondent à la demande de services de proximité

Face aux nombreux enjeux auxquels font face les pouvoirs publics (préservation de l'environnement, lutte contre le chômage, maintien à domicile pour les personnes âgées...) et qui génèrent de très fortes attentes de la part des ménages, les professions libérales constituent un atout majeur, à la fois par la qualité de leurs prestations et par l'extraordinaire maillage territorial qu'elles représentent. Elles offrent des services de proximité indispensables à la vitalité des territoires, au même titre que les services publics, le commerce ou l'artisanat. Au-delà de leur impact économique direct, les activités libérales sont ainsi vectrices de lien social, elles assurent la satisfaction de besoins vitaux et une relation humaine primordiale qui se renforce en période de crise.

Les professions libérales structurent l'espace dans une économie du tertiaire

Les compétences en matière d'expertise et de conseil mises en œuvre par les professionnels libéraux ont des répercussions sur l'ensemble de l'économie, de façon directe en créant de l'emploi, mais également indirectement via l'amélioration de la qualité et de la compétitivité des secteurs économiques qui y font appel. Parties prenantes, du fait de leurs prestations, des fonctions supérieures, les professions libérales participent aux grands enjeux liés à la dynamique territoriale : elles contribuent notamment au processus de métropolisation, défini comme la concentration des fonctions

économiques supérieures – liées notamment à la recherche et à l'innovation, à la finance, à l'organisation des échanges et aux éléments de rayonnement international – dans un nombre limité de grandes régions urbaines.

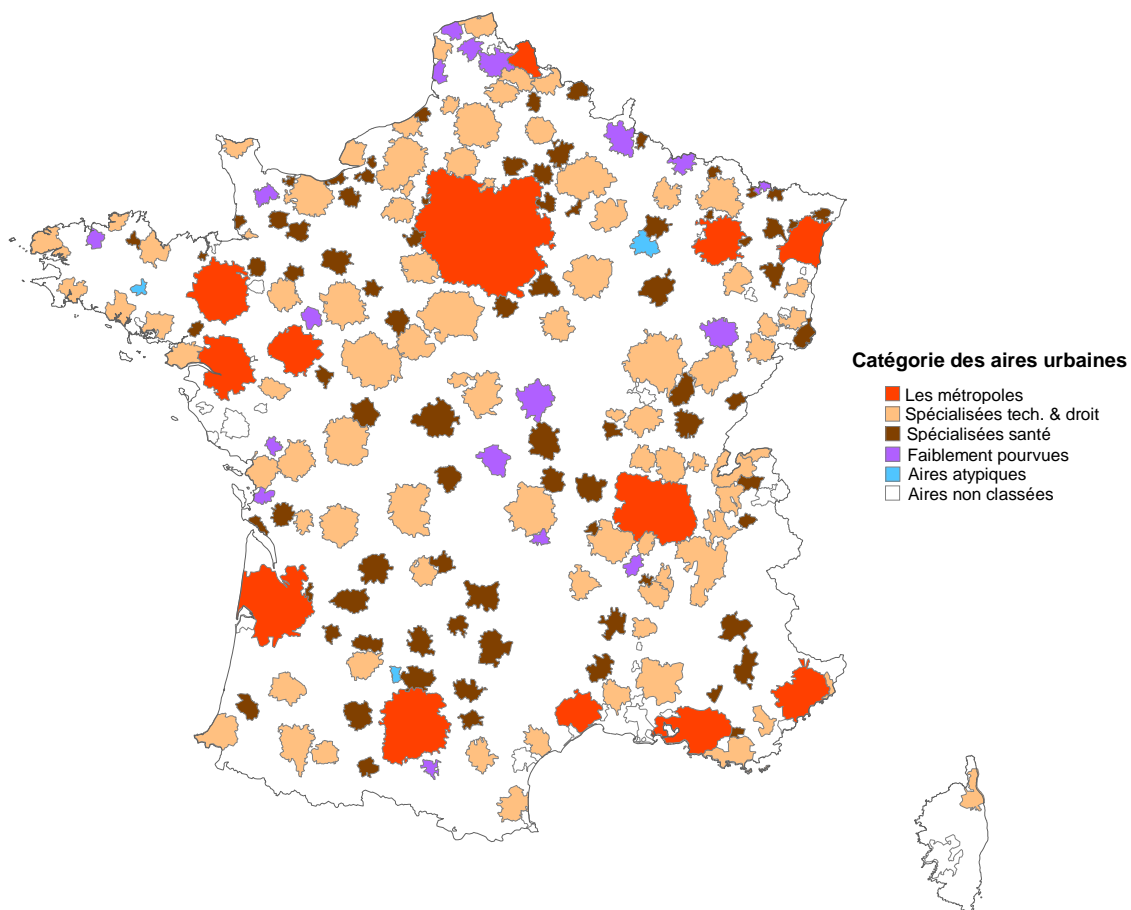
Ces multiples rôles endossés par les activités libérales transparaissent à travers l'analyse de leur répartition territoriale au sein des grandes aires urbaines françaises. En effet, bien que concentrées principalement au sein des villes-centres des pôles urbains, des nuances dans la localisation des activités apparaissent selon le domaine étudié qui correspondent aux besoins auxquels répondent les professionnels libéraux :

. La répartition spatiale des activités libérales du domaine technique correspond à celle des activités économiques environnantes dont elles dépendent, et elles se trouvent donc principalement dans le pôle urbain et dans les zones urbanisées, les différences se jouant plutôt sur la taille des entreprises libérales.

. A l'inverse, les activités libérales du droit sont majoritairement concentrées dans le pôle urbain, sans réel lien ni avec la répartition de la population, ni avec celle de l'activité économique.

. Enfin, les activités libérales liées à la santé sont légèrement surreprésentées dans les zones urbaines, que ce soit le pôle urbain ou des unités urbaines de la couronne, et offrent peu de variations dans la taille des entreprises.

Typologie des grandes aires urbaines pour les professions libérales



Source : Répertoire des entreprises françaises – REE Sirene, traitements CRÉDOC

Une analyse globale des différentes densités nous conduit ainsi à identifier quatre grands « types » d'aires urbaines :

1- Les métropoles des professions libérales qui se caractérisent par des densités très élevées dans le droit et la technique, associées à des densités plus faibles en santé. S'y retrouvent les principales aires urbaines françaises en termes de taille et de population ; pratiquement la totalité des aires urbaines identifiées comme métropoles par l'INSEE s'y trouvent, réaffirmant ainsi l'importance de ces activités dans le phénomène de métropolisation.

- 2- Les aires spécialisées dans la technique et le droit qui présentent des densités importantes en activités libérales du droit et de la technique, moindres en santé. Cependant, celles-ci sont beaucoup moins marquées et ne leur permettent pas d'accéder au statut de métropole.
- 3- Les aires spécialisées dans la santé qui se caractérisent par des densités faibles en entreprises libérales de droit et technique et des densités élevées en santé. Ces aires urbaines, plus petites, présentent des configurations géographiques (couronne de petite taille, superficie limitée) qui favorisent peu l'implantation des activités libérales.
- 4- Les aires faiblement pourvues en professions libérales qui se caractérisent par des densités moyennes, voire faibles, dans tous les domaines d'activité des professions libérales.

> CARACTERISATION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR, PRINCIPALES TENDANCES DE 2003 A 2011

Les métiers les plus représentés au sein du secteur

Les médecins sont les professionnels les plus représentés au sein des activités libérales, regroupant, sur la période 2009-2011, 16,9% de l'ensemble des effectifs libéraux. En outre, 5 autres métiers de la santé apparaissent parmi les 10 professions dont le poids est prépondérant au sein du secteur : les infirmiers (10,9% en 2009-2011), les masseurs-kinésithérapeutes (8,2%), les autres spécialistes de la rééducation (6,1%), les chirurgiens-dentistes (5,0%) et les pharmaciens (4,3%). Ces 6 profils représentent ainsi plus de la moitié des effectifs de professionnels libéraux entre 2009 et 2011. Quelques métiers du domaine technique sont également importants dans l'ensemble des effectifs libéraux : il s'agit des professionnels du conseil (gestion, finance, informatique, relations publiques...) dont la part dans les effectifs totaux est passée de 9,8% en 2003-2005 à 12,2% en 2009-2011, des intermédiaires du commerce (5,2% en 2003-2005 à 6,4% en 2009-2011) et des architectes (en baisse de 5,5% à 4,6% sur la période). Enfin, dans le domaine du droit, le métier d'avocat est le plus représenté, sa part ayant progressé sur la période étudiée (5,9% en 2009-2011 contre 4,7% en 2003-2005).

Principales tendances observées en termes d'emploi

Au cours de la dernière décennie, les activités libérales techniques se sont largement développées, témoignant ainsi de leur spécificité par rapport aux domaines du droit ou de la santé : le taux de croissance annuel moyen du nombre total de professionnels libéraux est de 3,8% sur la période 2003-2011 mais s'élève à 7,9% pour les seuls professionnels du domaine technique et conseil. Ce dernier se distingue également par la diversité observée en termes de niveau de diplôme. Si dans le domaine du droit et de la santé plus de 90% (94% en moyenne sur la période 2003-2011) des professionnels possèdent un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat, cette part est inférieure (60% en moyenne sur 2003-2011) chez les professionnels libéraux du domaine technique, domaine caractérisé par une forte part d'autodidactes et de professions non réglementées. En effet, le caractère réglementé des activités du domaine du droit et de la santé implique un accès à la profession lié obligatoirement à la détention d'un diplôme.

En termes de structure par âge, l'ensemble des professionnels libéraux sont en moyenne plus âgés que les cadres du privé. Ceci s'explique notamment par le fait que pour la plupart d'entre eux, l'entrée dans la carrière passe par une période de salariat qui permet d'acquérir connaissances, expérience et de tisser ainsi son propre réseau.

Enfin, les données disponibles semblent témoigner d'un certain « essoufflement » de la tendance à la féminisation du secteur. En effet, le phénomène d'ouverture aux femmes opéré depuis longtemps et de façon régulière dans certaines professions (médecins, avocats...) ou beaucoup plus récemment pour d'autres qui comptaient encore peu de femmes dans leurs rangs il y a quelques années (huissiers de justice, vétérinaires, notaires...) semble se ralentir au cours des dernières années (avec une proportion de femmes stabilisée autour de 40%), induit vraisemblablement par les attentes des nouvelles générations, davantage orientées vers un équilibre entre activité professionnelle et vie familiale.

Pour en savoir plus :

Les résultats présentés ici sont issus d'un cahier de recherche du CRÉDOC intitulé : « Les professions libérales, poids dans l'économie et enjeux actuels » Cahier de recherche du CRÉDOC n°C303, disponible sur le site www.credoc.fr